



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Revue : Monuments historiques

Question écrite n° 45461

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur les raisons de la disparition de la revue Monuments historiques, qui constituait depuis de très longues années un outil d'information sur le patrimoine architectural français et étranger de grande qualité et qui tout en étant rigoureuse était très abordable pour le grand public. Il s'étonne en outre des conditions dans lesquelles sa diffusion a été arrêtée, sans même que les abonnés en aient été avertis.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture indique à l'honorable parlementaire en premier lieu que d'une part, les missions de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites ont été redéfinies à l'issue de la réforme de son statut intervenue par décret le 26 avril 1995 : ces missions sont désormais recentrées sur la gestion et la mise en valeur de la centaine de monuments de l'État dont la gestion lui a été confiée. La mise en œuvre de modes de gestion et de promotion propres à la presse est en deuxième lieu mal adaptée au statut d'établissement public à caractère administratif de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Enfin, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites se trouve soumise pour les années à venir de fortes contraintes budgétaires. Pour ces raisons, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites ne peut plus envisager d'éditer une publication consacrée à l'ensemble du patrimoine français et étranger dont l'exploitation est déficitaire et dont le redressement nécessiterait d'importants investissements. La Caisse nationale des monuments historiques et des sites a examiné diverses solutions pouvant permettre la continuité de la revue « Monuments Historiques » mais aucune d'entre elles ne s'est révélée satisfaisante. Les abonnés seront donc informés de cette décision et seront bien entendu indemnisés.

Données clés

Auteur : [M. Abelin Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45461

Rubrique : Presse

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1996, page 6080

Réponse publiée le : 17 février 1997, page 807